

Aux personnes intéressées par une demande de permis en vue de la construction d'un bâtiment destiné à l'élevage porcin sur le territoire de la municipalité d'Upton.

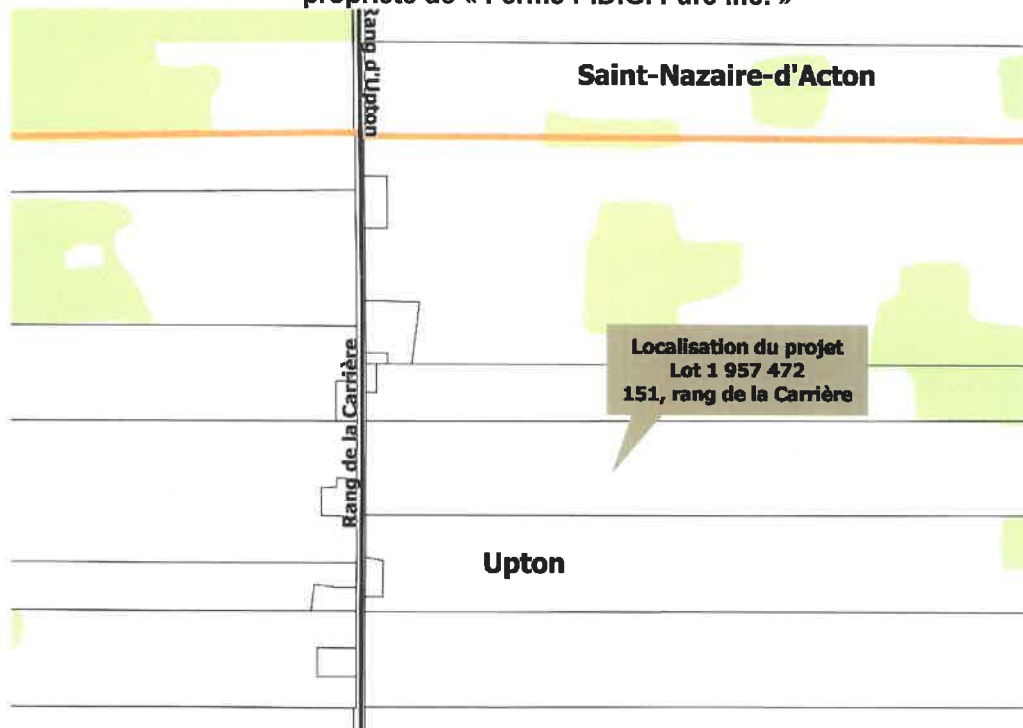
AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné de ce qui suit :

- 1) Le 19 septembre 2018, une demande de permis de construction d'un bâtiment destiné à l'élevage porcin, déposée par « Ferme P.D.G. Paré Inc. », a été jugée conforme aux règlements d'urbanisme de la municipalité d'Upton.
- 2) La municipalité d'Upton a demandé à la MRC de tenir une assemblée publique de consultation qui aura lieu **jeudi le 1^{er} novembre 2018, à 19h30, au centre communautaire d'Upton, sis au 885, rue Lanoie à Upton**. L'objet de cette assemblée est de recueillir les commentaires des citoyens sur ce projet en vue de déterminer si la délivrance du permis requis sera assujettie à certaines conditions prévues à l'article 165.4.13 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Au cours de cette assemblée, le projet sera présenté et une commission accueillera les questions et les commentaires sur ce projet.
- 3) Les documents produits par le demandeur, soit « Ferme P.D.G. Paré Inc. », peuvent être consultés au bureau de la MRC d'Acton, situé au 1037, rue Beaugrand à Acton Vale, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, jusqu'au 16 novembre 2018. Ils peuvent également être consultés au bureau municipal d'Upton, situé au 810, rue Lanoie, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.
- 4) Les commentaires écrits pourront être reçus séance tenante par la commission ou transmis à la MRC d'Acton jusqu'au 16 novembre 2018:

Par la poste ou en personne: au 1037, rue Beaugrand, Acton Vale (Québec) J0H 1A0
Par courriel: info@mrcacton.ca
Par télécopieur: 450 546-4991

Le projet est localisé sur le lot numéro 1 957 472 (151, rang de la Carrière) à Upton, propriété de « Ferme P.D.G. Paré Inc. »



Donné à Acton Vale, ce jeudi quatrième (4^e) jour du mois d'octobre 2018.

Le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint,

Serge Dupont